



Résolutions - Conseil communal du 16 décembre 2014

Le conseil,

- Prend acte des décisions du collège concernant :
 - L'installation d'un système contrôle accès à l'abbaye
 - L'installation d'une alarme à l'abbaye
 - Les travaux de câblage rue de Belgrade
 - Le réaménagement des circuits de téléphonie dans les écoles
- Admet une dépense supplémentaire pour le câblage électrique et équipement informatique à l'abbaye
- Rajoute un point au règlement de travail
- Arrête le statut du personnel du cabinet du Bourgmestre
- Octroie un fonds de roulement à l'ASIF
- Approuve une convention avec l'asbl AIS Quartiers
- Apporte des modifications au règlement complémentaire de la Police de la circulation routière relatif à la voirie communale
- Prend pour information les décisions du collège concernant :
 - Le mode de passation de marchés publics divers
 - La fourniture et le placement de clôtures
 - Le déplacement d'un compteur de gaz
 - La rénovation de toitures en chaume au cimetière
 - L'isolation du plancher au Kraft
 - La rénovation du bâtiment Place Saint-Denis 6,7,8
 - L'approbation d'avenants pour :
 - l'aménagement des espaces publics du contrat de quartier Primeurs
 - la construction d'une nouvelle maison des jeunes rue de Mérode 441
 - le marché de rénovation d'un complexe de bâti en centre de formation professionnelle et logements à caractère social, rue de Fierlant 8
 - le marché de rénovation lourde de la maison de quartier Saint-Antoine
 - le réaménagement du jardin de l'immeuble « l'Espoir » et la construction d'un équipement local rue de l'Imprimerie
- Emet un avis quant à 5 budgets 2015 de fabriques d'église
- Procède à une régularisation comptable

- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 3^{ème} trimestre 2014
- Constitue une provision pour risques et charges
- Modifie 5 règlements de taxe
- Adopte l'avenant 4 au règlement d'assurance de pension
- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique
- Approuve le mode de passation pour la mission d'auteur de projet pour une école francophone au Bempt
- Modifie le règlement redevances relatif à l'occupation des locaux scolaires
- Décide d'ouvrir une implantation scolaire sur le site du Bempt
- Adopte un nouveau règlement relatif aux inscriptions dans les écoles francophones
- Autorise les dérogations aux jours de fermeture hebdomadaires pour les commerçants forestois pour l'année 2015
- Approuve une proposition d'échange de propriété dans le cadre du contrat de quartier Primeurs
- Adopte la nouvelle répartition budgétaire des projets du contrat de quartier Durable Abbaye
- Promeut un agent communal au grade de secrétaire communal
- Admet 3 agents à la retraite
- Accorde 2 pensions de survie
- Admet 1 agent communal et une directrice d'école en stage
- Nomme 1 agent à titre définitif
- Désigne à titre temporaire :
 - 24 professeurs dans l'enseignement artistique
 - une directrice d'école
- désigne un fonctionnaire chargé d'appliquer les amendes administratives
- acquiert pour cause d'utilité publique une parcelle de terrain non bâtie
- remplace le secrétaire communal f.f.